

ACTE D'ENGAGEMENT

OBJET DU MARCHÉ :

**EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE
69 Rue du Marechal Leclerc
72330 – CERANS FOULLETOURTE**

- ARTICLE 1 : CONTRACTANTS

Je Soussigné,

Nous soussignés,

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés,

M'ENGAGE,

Nous ENGAGEONS, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux qui me concerne dans les conditions ci-après définies.

L'Offre ainsi présentée me lie toutefois que si son acceptation

m'est

nous est notifié, dans un délai de :

QUATRE VINGT DIX JOURS (90 JOURS) à compter de la date limite de remise des Offres.

- ARTICLE 2 : PRIX : en EUROS

Les prix seront forfaitaires, actualisables, non révisables dans les conditions stipulées au C.C.A.P.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du détail estimatif est, pour le **LOT N°** :

	SOLUTION DE BASE Euros H.T.	VARIANTE Euros H.T.	OPTIONS Euros H.T.
MONTANTS H.T.
T.V.A. 20 %
TOTAL T.T.C... Euros

(et en lettres) Solution de base :

.....
.....

.../

/...

Désignation des variantes	HT	TVA	TTC
Variante 1 :			
Variante 2 :			
Variante 3 :			

Désignation des Options	HT	TVA	TTC
Option 1 :			
Option 2 :			
Option 3 :			

ARTICLE 3 – DELAIS :

Les travaux seront exécutés dans un délai de : 5 mois à compter de la date fixée par l'Ordre de Service qui prescrira de les commencer.

Ce délai comprend la période de préparation, non compris les congés payés et non compris les intempéries.

ARTICLE 4 – PAIEMENTS :

-Délai global de paiement :

Le Maître de l'Ouvrage s'engage à mandater les paiements dans le délai de 30 jours maximum, à réception du certificat de paiement établi par le Maître d'Œuvre.

Le Maître de l'Ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du paiement du présent marché en faisant porter le montant au Crédit : (joindre RIB)

- du COMPTE OUVERT au nom de :

- Sous le Numéro :

- A :

Le comptable assignataire chargé du paiement est :

**TRESORERIE DE LA SUZE SUR SARTHE
26 rue Courtils
72210 – LA SUZE SUR SARTHE**

AVANCE FORFAITAIRE :

Prestataire unique

Le prestataire désigné ci-avant :

Refuse de percevoir l'Avance Forfaitaire prévue à l'Article 3.4.2. du CCAP.

Ne refuse pas de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'Article 3.4.2. du CCAP.

Toutefois, si le montant HT d'un lot est inférieur ou égal au seuil fixé au I de l'Article 87 du CMP, l'avance forfaitaire sur ce lot ne sera pas versé.

.../

/...

J'affirme,

Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché,

- ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics,
- à mes torts exclusifs, ne pas avoir fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L8221-1, L8231-1, L8241-1 et L8251-1 du Code du travail,
- avoir satisfait à mes obligations fiscales et sociales.

- J'atteste,

- Nous attestons sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des Articles L.3243-1 à L.3243-2 et L.3243-4, L.143-5 du Code du Travail.

Fait en un seul original,

A.....,LE

Mention (s) manuscrite (s) :

« LU et APPROUVE »

Signature(s) de (des) Entrepreneur(s) :

VISA

Est acceptée la présente Offre pour valoir Acte d'Engagement,

A.....,LE

LE POUVOIR ADJUDICATEUR,

Date du marché :

Reçu Notification du marché

Le :

L'ENTREPRISE,

Reçu l'Avis de Réception postal de la Notification du marché

Le

(date de réception de l'Avis)

LE POUVOIR ADJUDICATEUR,